

L'ACCORDEUR

COORDINATION DES ACTIONS DE MÉDIATION CULTURELLE

CDD de remplacement de 9 mois - 35h hebdo annualisé – Saint Denis de Pile (33)

L'Accordeur est bien plus qu'une salle de concerts. C'est un lieu de vie culturelle en territoire rural, où la musique devient prétexte à la rencontre, à l'ouverture et à la mixité des publics. Depuis 2012, nous faisons le pari que la culture n'est pas réservée à quelques-uns, mais qu'elle appartient à tous ceux qui la font vivre : artistes émergents, collégiens, habitants des quartiers, enfants du voyage, passionnés de musique...

Notre philosophie se décline aussi par l'apprentissage : notre Rockschool propose une pédagogie collective et participative, où l'on apprend la musique en la pratiquant ensemble, en créant, en montant sur scène. Notre équipe de 7 permanents, épaulée par des bénévoles engagés et un Conseil d'Administration actif, porte un projet ancré dans l'éducation populaire et l'économie sociale et solidaire. Chaque année, ce sont près de 2000 personnes qui participent à nos actions culturelles, et une cinquantaine de concerts qui résonnent dans notre salle de 450 places à Saint-Denis-de-Pile.

PRÉSENTATION DU POSTE

Sous l'autorité de la Direction et du Conseil d'administration, la personne chargée de la coordination des actions de médiation culturelle aura en charge les activités suivantes :

CONCEPTION ET DEVELOPPEMENT DES PROJETS

Vous imaginez, en lien avec les partenaires, les artistes, la Direction et/ou le Conseil d'Administration, l'ensemble des projets de médiation culturelle de la structure. Vous privilégiez des projets favorisants :

- La mixité des publics
- La participation citoyenne
- Des initiatives s'ancrant dans l'éducation populaire et l'action sociale
- L'adaptation aux différences des personnes accueillies
- Le lien entre structures de différents secteurs autour de projets fédérateurs

Vous portez ces projets auprès des partenaires du territoire.

MONTAGE ET GESTION ADMINISTRATIVE

En lien avec le·la responsable administratif·ve, vous assurez la faisabilité des projets :

- Rédaction des dossiers de présentation des actions
- Montage des dossiers de recherche de financement spécifiques
- Élaboration des budgets prévisionnels
- Suivi opérationnel : facturation et paiement des artistes
- Recueil de traces et rédaction des bilans et évaluations

COORDINATION ET MISE EN ŒUVRE

Vous assurez la mise en œuvre des projets dans tous leurs aspects :

- Coordination et gestion des relations partenaires/artistes
- Gestion des plannings
- Référence des artistes et intervenant·e·s dans les projets
- Référence des professionnels des structures partenaires et des groupes d'habitant·e·s
- Lien avec l'équipe technique pour organiser restitutions, enregistrements et accueil des groupes

ANIMATION ET MÉDIATION

Vous assurez l'animation de certains temps de médiation auprès de publics divers :

- Côtés coulisses
- Temps d'échanges avec les artistes
- Mercredis après-midi auprès des enfants du voyage
- Suivi des ateliers menés par des artistes et intervenant·e·s

PROFIL RECHERCHÉ

COMPÉTENCES

- Expérience en médiation culturelle, action culturelle ou éducation populaire
- Capacité à concevoir et coordonner des projets complexes
- Maîtrise de la rédaction de dossiers de présentation et de financement
- Capacité d'animation auprès de publics variés
- Compétences en gestion administrative et budgétaire
- Sens du travail en réseau

SAVOIR-ÊTRE

- Autonomie et capacité d'initiative
- Créativité et force de proposition
- Sens du contact et de l'écoute
- Capacité d'adaptation à des publics et contextes variés
- Aisance relationnelle avec des interlocuteurs multiples
- Engagement dans les valeurs d'inclusion sociale, d'interculturalité et d'éducation populaire

CONDITIONS D'EMPLOI

CDD temps plein annualisé

Rémunération : Groupe 5 de la Convention Collective Nationale des Entreprises Artistiques et Culturelles

Lieu d'activité : Saint Denis de Pile (33) + déplacements réguliers sur événements au besoin (départements limitrophes)

Possibilité de télétravail partiel

Permis B obligatoire

AVANTAGES

- Mutuelle collective prise en charge à 50% (Filhet Allard)
- Cotisation au FNAS (Fonds National d'Action Sociale)
- Véhicule de fonction disponible pour les déplacements professionnels

CANDIDATURE

Date limite	30/01/2026
Documents à remettre	CV / Lettre de motivation / références professionnelles éventuelles
Candidature à adresser à	Noric LARUELLE, administrateur : noric.laruelle@laccordeurlasalle.com